



# Une année record pour le marché des flottes



Selon les chiffres de l'Arval Mobility Observatory. les ventes de voitures particulières (VP) et de véhicules utilitaires légers (VUL) aux entreprises ont progressé de +10,49 % sur les douze derniers mois, pour atteindre un niveau historique de 904 591 véhicules immatriculés. Pour rappel, en 2018, les immatriculations s'étaient établies à 818 648 VP + VUL, en hausse de +2,1 %.

l faut remonter à 2016 pour retrouver un marché du véhicule en aussi bonne forme. La croissance a été surtout tirée par les VP, dont la croissance des immatriculations s'établit à +14,19 % (543 857 unités). Pour leur part les VUL sont certes bien orientés, mais avec une croissance de +5,35 % seulement (360 734 unités). Ces résultats confirment la bonne santé de ce secteur.

### **Des entreprises** confiantes en l'avenir

Les flottes continuent de renouveler leurs parcs et d'en accroître le volume. Pour une fois, les entreprises françaises sont plus nombreuses que la moyenne européenne à anticiper une croissance de la taille de leurs flottes dans les années à venir : 22 % contre 18 %. Cette proportion est aussi supérieure de 15 points à celles qui, en France, tablent sur un repli de leur flotte (22 % contre

Les très grandes entreprises (plus de 1000 salariés) se montrent les moins optimistes avec un différentiel de 3 points seulement entre celles qui anticipent une hausse de la taille de leur parc (20 %) et celles qui prévoient une baisse (17%). A l'inverse, les grandes entreprises (199 à 999 salariés) se montrent les plus confiantes (40 %).

## Le mix énergétique est en marche et se poursuit

Si les flottes continuent de croître et de renouveler leurs parcs, elles le font différemment du fait de l'évolution réglementaire et parce qu'elles sont convaincues de leur impact environnemental.

Quand on observe l'évolution des énergies, la chute du diesel dans les parcs est flagrante : sur les onze derniers mois, le diesel est en repli de - 1,76 % (577 823 VP + VUL) et sur le segment des VP, la baisse s'établit à - 6,73 % (277 469 unités), alors que sur le VUL, le diesel reste dans le vert avec une hausse des immatriculations de +3,32 % (300 354 unités).

Lorsqu'on interroge les responsables de flottes sur ce qu'ils feraient si les constructeurs mettaient sur le marché des véhicules diesel ayant les mêmes niveaux d'émissions de NO, et de particules fines, seuls 3 % envisageraient d'augmenter la part des véhicules diesel dans les parcs, tandis que 48 % continueraient de la réduire. Un changement de paradigme qui a entrainé d'importants bouleversements dans la composition des catalogues et des car policies.

L'essence profite en premier de cette tendance. Cette catégorie enregistre depuis le début de l'année une croissance des immatriculations en entreprise de + 22,59 % (18 541 VP + VUL), soit un rythme plus faible qu'en début d'année. Sa part de marché reste stable à 2,28 %. Dans les VUL, la croissance des immatriculations ralentit aussi et s'établit à +2 % (6 494 unités), avec une part de marché qui stagne à 1,99%.

Parmi les motorisations alternatives les plus en vue en entreprise, l'hybride (simple et rechargeable) s'affiche en nette progression: 70 % des entreprises françaises déclarent l'avoir déjà implé-

## MARCHÉ 🔏



mentée ou projettent de le faire (contre une moyenne de 57 % en Europe), soit 18 points de plus en un an. La montée en puissance est particulièrement significative chez les grandes et très grandes entreprises, avec 59 % de réponses positives, un chiffre en hausse de 19 points par rapport à l'année dernière.

Quant à l'option électrique, un tiers des entreprises françaises la retiennent comme so-

lution contre 27 % à l'échelon européen. Un résultat en croissance de 8 points sur un an. L'électrique enregistre depuis le début de l'année une croissance des immatriculations en entreprise de + 22,59 % (18 541 VP + VUL), soit un rythme plus faible qu'en début d'année. Sa part de marché reste stable à 2,28 %. Sur le VP, la part de marché s'établit à 2,47 %, avec un total de 12 047 unités, en hausse de +37,51 %. Dans les VUL, la croissance des immatriculations ralentit aussi et s'établit à +2 % (6 494 unités), avec une part de marché qui stagne à 1,99 %.

La nouvelle norme d'homologation des véhicules WLTP a un impact de plus en plus important sur les politiques auto-

## CHIFFRES CLÉS SUR LA MOBILITÉ

72 % des actifs français utilisent une voiture pour leurs trajets professionnels ou domiciletravail. C'est le mode de déplacement le plus important, bien loin devant les transports en

**23 minutes**, c'est le temps de trajet domiciletravail moyen. La distance moyenne du trajet domicile-travail est de 18 km.

**50 % des actifs** déclarent pouvoir bénéficier de solutions de mobilité via leur entreprise, afin d'améliorer leur qualité de vie.

**15 % des sondés** ont à leur disposition un véhicule de fonction ou de service.

6 % des actifs utilisent un système de mise en relation entre salariés effectuant le même trajet, permettant de pratiquer le covoiturage.

Source : Baromètre Alphabet

« Sur le marché français, le segment corporate devrait représenter 56 % des véhicules neufs vendus en 2020 (1.4 millions) contre 51 % en 2012 (1.1 millions). »

Source Deloitte

mobiles des entreprises en France: 57 % des gestionnaires en tiennent compte dans leurs arbitrages, soit 10 points de plus qu'il y a un an. Plus l'entreprise est grande, plus l'impact est fort (90 % dans les très grandes entreprises, soit 18 points de plus qu'en 2018).

## La LLD a toujours le vent en poupe

La part des entreprises dont le principal mode de financement est la LLD, reste à un niveau élevé (toutes tailles de

parcs), à 39 % (1 point de plus par rapport à 2018). De fortes disparités sont toutefois constatées selon les segments d'entreprises, entre les toutes petites structures où la LLD représente 12 % des financements et les très grandes entreprises, où elle dépasse 73 %. Sur ce dernier segment, l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 (le 1er janvier 2019) ne semble pas avoir eu d'impact sur les gestionnaires de parcs, la LLD gagnant même deux points par rapport à 2018.

La part de la LLD devrait continuer à se renforcer dans les années, quelle que soit la taille des sociétés, puisque 80 % des très grandes entreprises indiquent avoir l'intention d'y recourir (+18 points par rapport à 2018), 27 % des très petites entreprises (+ 7 points). Au total, 44 % des entreprises (5 points de plus qu'en 2018) affirment avoir en projet de faire appel à la LLD à l'avenir. Un taux nettement plus élevé qu'en Europe (26 %).

## Les nouvelles formes de mobilité se développent

Les gestionnaires de parcs français (46 %) sont plus nombreux que la moyenne européenne (44 %) à considérer les nouvelles mobilités comme des options intéressantes pour les déplacements de leurs collaborateurs. C'est le covoiturage qui arrive en tête des solutions déployées ou à l'étude (31 %), suivi de l'autopartage (29 %).

Selon 30 % des très grandes entreprises, l'autopartage pourrait à terme remplacer les véhicules de fonction (+12 points par rapport à 2018). En ce qui concerne le covoiturage, 35 % des très grandes entreprises le considèrent comme un substitut possible à la voiture de fonction (+17 points par rapport à 2018).

Les nouvelles mobilités sont d'ailleurs plus l'apanage des très grandes structures, que des petites ou moyennes : ainsi le budget mobilité, qui est déployé dans 16 % des entreprises interrogées, l'est dans 32 % des structures de plus de 1 000 collaborateurs ; 17 % de ces dernières indiquent en outre avoir déployé des services spécifiques aux jeunes générations, considérées comme moins attachées au véhicule de fonction. Enfin 30 % des entreprises éligibles en France ont mis en place un plan de mobilités entreprise (PME), contre 14 % seulement en 2018.

## Les entreprises en retard dans l'usage de la télématique

La France adopte moins vite que prévu la télématique dans les parcs automobiles. Au global, 12 % des entreprises en France affirment utiliser des outils de télématique, soit deux points de moins qu'il y un an. Le faible recours à ces outils est assez homogène, quelle que soit la taille des entreprises et varie entre 5 % (très petites structures) à 15 % (pour les très grandes entreprises) et 19 % pour les grandes entreprises.

A l'échelle européenne, où le taux de recours à la télématique s'affiche à 21 %, la France se classe parmi les pays ayant la plus faible utilisation de la télématique.

Trois raisons peuvent être mise en avant pour expliquer ces résultats : l'entrée en vigueur de la loi RGPD oblige les entreprises à informer les collaborateurs sur l'utilisation qui va être faite des données ; peu d'entreprises disposent de systèmes d'exploitation des données ; enfin, la concurrence des smartphones, qui transmettent eux aussi des données de conduite.

Deux applications semblent se détacher parmi les usages qu'en font les entreprises: la localisation des véhicules (54 %) et l'amélioration du comportement des conducteurs (46 %). La réduction des coûts (17 %) et l'optimisation des tournées (29 %) viennent ensuite.

#### **FACILITIES**

d'après le Baromètre des flottes CSA-Arval Mobility Observatory